

• GUERRE D'ALGÉRIE : LES 60 ANS DES ACCORDS D'EVIAN

Les 60 ans des accords d'Evian : la Suisse, le grand facilitateur de la paix en Algérie

Organisation des rencontres, hébergement de la délégation algérienne, discrétion et secret... Les autorités helvétiques ont joué un rôle décisif dans les coulisses des pourparlers des accords de paix signés le 18 mars 1962 entre la France et le gouvernement provisoire de la république algérienne.

Par Dorothée Myriam Kellou

Publié le 16 mars 2022 à 07h00 - Mis à jour le 16 mars 2022 à 09h31 • Lecture 8 min.

Le choix de la localité d'Evian n'est pas anodin. La station thermale de Haute-Savoie est frontalière de la Suisse, territoire « neutre » où la délégation algérienne sera hébergée, et scrupuleusement protégée, durant les négociations sur la paix en Algérie entamée en mai 1961. Nul hasard dans ces traversées quotidiennes du lac Léman qui consacrent, en fait, une implication efficace de la diplomatie suisse. Combien de temps aurait duré la guerre d'Algérie sans ces bons offices de l'Etat suisse, [publiés](#) actuellement par les archives diplomatiques ? « Elle aurait risqué de durer plus longtemps », répond le diplomate suisse Olivier Long dans son livre *Le Dossier secret des accords d'Evian : Une mission suisse pour la paix en Algérie* (Lausanne, Editions 24 heures, 1988) qui relate ses activités, en grande partie

secrètes, pendant dix-huit mois de médiation.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, la neutralité de la Suisse face à l'Allemagne nazie lui est reprochée par les Alliés. En pleine guerre froide et mouvement de décolonisation, le conseiller fédéral Max Petitpierre, chef du département politique fédéral (DPF), c'est-à-dire ministre suisse des affaires étrangères, entend repenser le rôle de la Suisse dans le monde. Il formule le principe de la « *neutralité active* » qui invite la Suisse à se mettre à disposition des Etats « *pour faciliter la recherche d'une solution à leurs problèmes dans l'intérêt de la paix* », écrit-il dans la préface du livre d'Olivier Long.

2 000 ressortissants suisses en Algérie

Très tôt dans la guerre, dès 1956, M. Petitpierre ne voit « *d'autre solution que l'octroi de l'indépendance* » à l'Algérie. En juin 1959, il condamnera l'usage de la torture par l'armée française. Son rôle sera décisif dans la mise à disposition des bons offices suisses. La Suisse doit aussi penser aux intérêts de plus de 2 000 ressortissants et binationaux suisses vivant en Algérie, la région d'Afrique où ils sont le plus nombreux. L'une des plus grandes fortunes de l'Algérie française est d'ailleurs suisse : la famille Borgeaud. La Suisse est, ce que l'historienne Marisa Fois appelle, « un colonialisme sans colonies ».

« *La Suisse officielle était d'abord pro-Algérie française* », se souvient Nils Andersson, éditeur suisse de *La Question*, d'Henri Alleg (1958), récit des méthodes de torture utilisées par l'armée en Algérie. Nils Andersson était membre du réseau Jeanson pro-Front de libération nationale (FLN) qui avait des ramifications en Suisse. Les cotisations versées par les Algériens domiciliés en France transitaient notamment par la Suisse. « La France accusait régulièrement les banques suisses de gérer des capitaux pour le compte du FLN », souligne l'historien Antoine Fleury.

« La diplomatie suisse n'a pas siégé à la table des négociations. Elle a assuré la continuité et l'organisation des rencontres, en partie secrètes » Marc Perrenoud, historien

Au début de la guerre d'Algérie, les autorités suisses contrôlaient sévèrement les opposants algériens, les déserteurs, les insoumis suspectés de se livrer à des activités qui pourraient nuire aux relations avec la France. En 1957, la révélation des activités d'espionnage des diplomates arabes à Berne au profit des Français par le haut magistrat René Dubois, qui se suicide, provoque un scandale. Désormais, une nette évolution amène les autorités suisses à se distancier de Paris. Les opposants à l'« Algérie française », notamment le FLN, en profitent pour multiplier leurs activités. « *Mon père, maître de la clandestinité, circulait avec un faux passeport tunisien* », se souvient Jelil Boulahrouf, médecin et fils de Taïeb Boulahrouf, l'un des négociateurs des accords d'Evian. « *Il séjournait à l'Hôtel d'Orient à Lausanne. Cet hôtel ne payait pas de mine, mais il servait de bureau officieux du FLN à partir de 1958.* »

Lire aussi | [Les 60 ans des accords d'Evian : dans les coulisses des pourparlers de paix](#)

En juin 1959, Ferhat Abbas, chef du gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA), déclare que les nationalistes algériens sont prêts à discuter avec les représentants français en Suisse. M. Boulahrouf est chargé d'explorer les pistes de contacts en Suisse. En décembre 1960, il rencontre le diplomate suisse Olivier Long en compagnie de M^e Nicolet, avec lequel l'Algérien s'était lié d'amitié pendant ses années de clandestinité. Il lui expose les attentes du GPRA. M. Long le qualifiera de « *sérieux, intelligent et pondéré* ». Avec l'aval du conseiller fédéral Max Petitpierre, le diplomate suisse rencontre en secret, à Paris, Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, qu'il connaît

personnellement.

« Créer un climat de confiance »

Après l'échec à Melun en juin 1960 de négociations autour du cessez-le-feu, l'Algérie et la France font appel aux bons offices suisses. « *La diplomatie suisse n'a pas siégé à la table des négociations. Elle les a rendues possibles. Elle a assuré la continuité et l'organisation des rencontres, en partie secrètes* », résume l'historien Marc Perrenoud, auteur d'une étude en ligne dans la revue *Politorbis*. « *C'était toute une organisation, diplomates, police, armée, les Suisses ont déployé tous les moyens nécessaires* », raconte Jelil Boulahrouf, fils du négociateur.

La tâche est ardue. Ces dix-huit mois de pourparlers n'ont pas été « *sans difficultés et sans heurts* », reconnaît M. Long. A la demande des protagonistes, les contacts doivent rester secrets. Des fuites dans la presse risqueraient de mettre en échec les accords. Le GPRA n'étant pas reconnu par la Suisse, c'est avec l'autorisation exceptionnelle du ministre suisse des affaires étrangères que les diplomates helvètes, Olivier Long, Enrico Bucher et quelques autres, « *agissent pour créer un climat de confiance afin que les négociations puissent avancer* », explique Marc Perrenoud.

La première rencontre a lieu le 20 février 1961 dans un hôtel à Lucerne, en Suisse. Georges Pompidou, l'homme de confiance du général de Gaulle, et le diplomate Bruno de Leusse rencontrent, ce jour-là, pour la première fois deux envoyés du GPRA, Ahmed Boumendjel et Taïeb Boulahrouf. Une fois les présentations faites, les Suisses se retirent et laissent les protagonistes entre eux. De Gaulle se dira satisfait de l'organisation et du déroulement de la rencontre.

Le diplomate suisse, Olivier Long, s'attache même à modérer les Français sur la forme, car le ton employé fâche les délégués algériens

Mais ce « *bon début* » à Lucerne mène à « *l'impasse* », selon les mots de M. Long, lors d'une deuxième rencontre le 5 mars à Neuchâtel, en Suisse. Apparaît un désaccord fondamental autour du statut du Sahara, que la France entend maintenir sous sa souveraineté. Toutefois, c'est à Neuchâtel que Georges Pompidou propose aux délégués algériens que les futures négociations aient lieu à Evian sur la rive française du lac Léman, ce qui permettrait à la délégation algérienne de résider dans la Suisse voisine.

Les Algériens sollicitent l'aide d'Olivier Long pour sonder la position des Français sur le Sahara. De retour de Paris le 7 mars, M. Long remettra en personne aux Algériens une lettre manuscrite du général de Gaulle balayant tous les préalables à la négociation. Mais l'OAS assassine le maire d'Evian, le 31 mars 1961. M. Long reçoit des menaces. L'Agence consulaire suisse à Oran, en Algérie, est saccagée par les partisans de l'Algérie française, le 20 mai 1961. Finalement, une première série de rencontres à Evian aura lieu du 20 mai au 13 juin 1961. En juillet, une nouvelle tentative de reprendre les négociations à Lugrin, à l'est d'Evian, échoue. Au cours de l'hiver 1960-1961, M. Long et ses collaborateurs organisent de nouveau des rencontres dans le plus grand secret.

Lire aussi | [Les 60 ans des accords d'Evian. Raymond Depardon : « En 1961, les délégués algériens étaient tous joyeux, très élégants, magnifiques »](#)

Dans un va-et-vient constant, le diplomate suisse s'applique à maintenir ou restaurer la confiance. Il exerce une influence modératrice. Il s'attache même à modérer les Français sur la forme, car le ton employé fâche les délégués algériens. « A plusieurs reprises, j'ai fait remarquer à mes interlocuteurs français que la forme et le ton des messages que j'étais chargé de transmettre ne facilitaient pas ma

tâche et que je devais consacrer beaucoup de temps à apaiser la susceptibilité froissée des Algériens », écrit-il dans un rapport du 23 septembre 1961, désormais en ligne.

Fatigue et scepticisme

« *Les délégués algériens ont beaucoup appris des Suisses* », souligne Jelil Boulahrouf. La délégation algérienne comprenait des personnalités, comme M. Boumendjel, avocat au barreau de Paris, mais elle ne disposait pas de l'expertise des Français. « *Ils désiraient des conseils sur la façon de se comporter dans une situation tout à fait nouvelle pour eux* », reconnaît M. Long.

Malgré les demandes des Algériens, M. Long s'efforce de se cantonner à une médiation neutre : « *Signaler les malentendus et s'efforcer de les dissiper, garder une grande réserve quant au contenu des questions traitées, avoir de l'initiative dans la manœuvre et dans les méthodes de négociations* », résume-t-il dans son livre.

La fatigue et le scepticisme s'installent en Suisse. Les autorités genevoises et les militaires suisses sont même prêts à supprimer la résidence de la délégation algérienne à Bois d'Avault, près de Genève, mise à disposition par l'émir du Qatar. Mais M. Long ne cède pas au pessimisme. Le 7 mars 1962, la seconde conférence d'Evian débute. La délégation algérienne réside désormais au Signal de Bougy, près de Lausanne.

Après dix-huit mois d'efforts, le 18 mars 1962, le travail de l'intermédiaire suisse est en principe terminé. Algériens et Français ont signé les accords d'Evian. Ils se serrent la main pour la première fois. « *Une fois les accords signés, Saad Dahlab, négociateur algérien, lui aurait dit : "Alors M. Long, vous l'avez eu votre cessez-le-feu ?"* », raconte M. Long dans une émission de la Télévision suisse romande, en 1978. Cette plaisanterie dit l'investissement helvète en faveur de l'indépendance algérienne. La Suisse prendra finalement à sa charge le séjour des délégués du GPRA. Quel que soit le sort que connaîtront les accords d'Evian, le prestige historique acquis par la Suisse resta intact auprès de la France, de l'Algérie et d'autres pays décolonisés.

Chronologie de la guerre d'Algérie

8 mai 1945 A Sétif, la célébration de la victoire des Alliés dégénère en émeutes et massacres qui s'étendent à travers le Constantinois. Cent trois Européens sont tués. La répression de l'armée et des milices, qui cause la mort de 15 000 à 45 000 musulmans selon les sources, annonce la radicalisation du nationalisme algérien.

[Envie d'en savoir plus sur les prémices de la guerre d'Algérie ?](#)

1^{er} novembre 1954 Déclenchement de l'insurrection par le Front de libération nationale (FLN) fraîchement créé. Une série d'attaques et d'explosions – surtout dans les Aurès et en Kabylie – font une dizaine de morts.

12 mars 1956 Vote par l'Assemblée nationale des « *pouvoirs spéciaux* » à l'initiative du gouvernement de Guy Mollet. Dans les semaines suivantes, le contingent en Algérie passe de 200 000 à 400 000 soldats.

13 mai 1958 Une foule de partisans de l'Algérie française investit le gouvernement général à Alger où se forme un comité de salut public vite noyauté par les gaullistes. Le 1^{er} juin, le général de Gaulle est investi président du Conseil en attendant d'être élu chef de l'Etat le 21 décembre après la naissance de la V^e République.

16 septembre 1959 Le général de Gaulle présente son projet d'« *autodétermination* » de l'Algérie qui jette le trouble dans l'armée et chez les partisans de l'Algérie française.

24 janvier-1^{er} février 1960 Semaine des « barricades » à Alger à l'initiative des ultras de l'Algérie française.

11 février 1961 Création de l'Organisation armée secrète (OAS).

22 avril 1961 Putsch avorté à Alger de quatre généraux (Challe, Zeller, Jouhaud et Salan) contre la politique d'« *abandon* » de De Gaulle.

20 mai-13 juin 1961 Première session des négociations de paix à Evian entre une délégation française et des représentants du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

7-18 mars 1962 Seconde session des négociations à Evian se soldant par la signature d'un accord sur l'indépendance en Algérie, validée par un référendum le 1^{er} juillet et proclamée le 3 juillet.

Dorothee Myriam Kellou